

Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie !)

20¹⁴ / 2
(VII^e année ?)



Tardi © Casterman

Chers amis

À la demande d'un collègue et ami, j'ai cherché depuis quand, je vous inondais de nouvelles diverses et variées concernant peu ou prou l'objet de nos interrogations et de nos intérêts et curiosités scientifiques et/ou citoyens... Las, un crash informatique ne m'a permis de remonter qu'à juin 2008, mais le texte de cette *Lettre* montre clairement qu'elle n'était pas la première. Les précédentes sont perdues dans les circuits imprimés de mon ordinateur. Pour l'histoire (?), si l'un ou l'une d'entre vous avait gardé des *Lettres* antérieures, je serais heureux de les retrouver. Merci d'en adresser copie à mon adresse : berliere@cesdip.fr J'en profite pour vous signaler que c'est à cette adresse qu'il vaut mieux m'envoyer vos courriels car si je reçois bien les méls adressés directement aux « amis de la police », le robot qui gère (sic) cette liste envoie automatiquement un message qui pourrait faire croire le contraire.

Sur ces remarques techniques (?), je vous souhaite une bonne lecture.

jmb

1/ ARCHIVeS :

Mea Culpa...

Je me rends compte (« un peu » tardivement !!!) que j'ai oublié cet automne de vous signaler l'initiative des Archives Nationales et l'ouverture d'une salle des inventaires ...VIRTUELLE qui facilite la recherche et l'accès aux inventaires depuis chez soi :

www.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/

et puis, autre bonne nouvelle, *Mémoire d'avenir*, le journal des @ArchivesnatFr est en ligne

→ [Lire l'article original](#)

Constituer les archives d'aujourd'hui pour l'histoire de demain :

Odile Gaultier-Voituriez

Envoyé : vendredi 22 novembre 2013 11:00

Objet : Appel à la conservation des tracts !

Je vous réitère mon appel en faveur de la **conservation des tracts** : politiques, électoraux, syndicaux, trouvés dans les boîtes aux lettres, récupérés sur les marchés, à la sortie du métro, lors de réunions syndicales, etc. et bien sûr vos enveloppes officielles au moment de toutes les élections (les prochaines sont les municipales et les européennes en 2014).

Le tout peut m'être envoyé à :

Odile Gaultier-Voituriez

Centre de recherches politiques de Sciences Po

98, rue de l'Université, 75007 Paris

et les versions numériques à Odile Gaultier-Voituriez [<odile.gaultiervoituriez@sciencespo.fr>](mailto:odile.gaultiervoituriez@sciencespo.fr)

Une exposition (consultable en ligne) pour apprécier le comique « très 1942 » de M. M'Bala M'Bala :

La déportation des enfants juifs du 3^e arrondissement de Paris,

Jean-Luc Pinol,, professeur d'histoire contemporaine (ENS de Lyon)

L'exposition sur la déportation des enfants juifs du 3e arrondissement de Paris est présentée sur les grilles du CNAM au 292 rue Saint-Martin (Paris 3^e)

Vous pouvez la voir en ligne :

http://tetrade.huma-num.fr/Exposition/2014_CNAM/

Ces deux autres liens permettent de consulter les cartes interactives sur les 11400 enfants déportés de France et les 6200 qui le furent de Paris :

http://tetrade.huma-num.fr/Tetrademap_Enfant_France/

http://tetrade.huma-num.fr/Tetrademap_Enfant_Paris/

1/ documentaire d'Hitchcock sur Bergen Belsen

Source: Histoire et société

→ [Lire l'article original](#)

(Attention le titre de l'article original est trompeur et erroné : il ne s'agit pas d'un centre d'extermination, mais d'un camp de concentration vers où convergèrent des « marches de la mort comme celle depuis Auschwitz...)

2/ : L'e-mail, l'indic du gendarme financier

Source: Le Monde

→ [Lire l'article original](#)

3/ Âmes sensibles s'abstenir :

Lobotomy For World War II Veterans: Psychiatric Care by U.S. Government

Source: Les Archiveilleurs

→ [Lire l'article original](#)

Between April 1, 1947, and Sept. 30, 1950, [VA doctors lobotomized 1,464 veterans at 50 hospitals](#) authorized to perform the surgery, according to agency documents rediscovered by the Journal. Scores of records from 22 of those hospitals list another 466 lobotomies performed outside that time period, bringing the total documented operations to 1,930. Gaps in the records suggest that hundreds of additional operations likely took place at other VA facilities. The vast majority of the patients were men, although some female veterans underwent VA lobotomies, as well...

(Ne manquez pas le chap. 3 sur les médecins auteurs des opérations — au pic à glace — et du programme... !)

4/ Nominé à l'Équerre d'argent 2013 : le bâtiment des AN à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis)

<http://www.lemoniteur.fr/157-realisations/article/actualite/23438055-tour-de-france-des-batiments-nomines-a-l-equerre-d-argent-2013-pierrefitte-sur-seine-seine-saint-den>

5/ Histoire Malgré-nous et justice nazie

Les tribunaux de la terreur



30 000 condamnés à mort, 21 000 exécutions : pendant la Seconde Guerre mondiale, les tribunaux militaires allemands ont fait planer la terreur sur les soldats de la Wehrmacht tentés de désertir. Le documentaire d'un chercheur strasbourgeois éclaire un peu plus l'histoire de l'armée allemande entre 1939 et 1945 et celle des incorporés de force (DNA)

→ [Lire l'article original](#)

En vrac, à lire sur ARCHIMAG ou ailleurs :

BNF : 12 000 ouvrages endommagés par une inondation

Les magasins du département Littérature et art de la Bibliothèque nationale de France ont été inondés par une rupture de canalisation dans la soirée du dimanche 12 janvier. Entre 10 000 et 12 000 documents auraient été touchés par l'incident.

<http://www.archimag.com/article/BNF-12%20000-ouvrages-endommag%C3%A9s-inondation>

L'Ina sauvegarde les archives du procès de Nelson Mandela

Les enregistrements des procès du dirigeant sud-africain seront numérisés, restaurés et indexés par l'Institut National de l'Audiovisuel.

<http://www.archimag.com/article/ina-sauvegarde-archives-proc%C3%A8s-nelson-mandela>

Fermeture de bibliothèques et censure de la recherche : en s'attaquant à son patrimoine, le Canada vise l'environnement

Le gouvernement canadien s'est mis l'ensemble de sa communauté de chercheurs à dos. Accusé de détruire son patrimoine scientifique par le démantèlement sauvage de bibliothèques de référence en matière d'environnement marin, de fermer des laboratoires et de censurer ses scientifiques, il semblerait qu'en coulisses, ce soient 20 ans d'une politique environnementale mondialement reconnue, qu'il aurait dans sa ligne de mire.

<http://www.archimag.com/article/Fermeture-biblioth%C3%A8ques-censure-recherche-patrimoine-Canada-environnement>

Le pape François compte faire ouvrir les archives sur Pie XII La-Croix.com

→ [Lire l'article original](#)

La British library partage un million d'images libres de droit sur Flickr Commons

Cela fait près de cinq ans que la British Library avait annoncé la numérisation de milliers d'ouvrages issus de ses collections. Le pari est réussi, avec la mise en ligne d'un million d'images libres de droit, que les internautes peuvent désormais consulter et réutiliser depuis Flickr.

<http://www.archimag.com/article/British-Library-Flickr-Commons-partage-un-million-images-libres-de-droit>

Des documents privés du nazi Heinrich Himmler retrouvés en Israël Le Monde

Le Monde.fr avec AFP | 25.01.2014 à 12h23 • Mis à jour le 26.01.2014 à 16h07

→ http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/01/25/des-documents-privés-du-nazi-heinrich-himmler-retrouves-en-israel_4354507_3214.html

Des centaines de lettres, notes et photos privées de Heinrich Himmler, l'une des figures centrales du régime nazi, ont été retrouvées en Israël, a annoncé le journal allemand *Die Welt* samedi 25 janvier.

Chef de la SS et de la police allemande, antisémite viscéral, Heinrich Himmler a joué un rôle clé et moteur dans l'élimination de toute opposition à Hitler et dans la mise en œuvre de l'Holocauste : les camps de concentration et d'extermination étaient sous son autorité.

Les documents privés récemment réapparus au grand jour sont restés pendant des années la propriété d'un juif israélien, et ils se trouvent maintenant dans une collection privée à Tel Aviv, explique *Die Welt*, qui en possède des copies.

Il s'agit principalement de lettres à son épouse Marga, qui s'étalent de 1927 — six ans avant l'arrivée au pouvoir de Hitler — à 1945, la dernière étant datée de cinq semaines avant son suicide, le 23 mai, pour échapper à un procès. Les archives nationales allemandes ont authentifié de façon certaine les documents...

Huffington Post / Québec, 24/1/2014

GB: les archives déterrent les appels désespérés pour échapper au front de 14-18

Les appels parfois désespérés de conscrits cherchant à échapper au front de la Première guerre mondiale sont consultables depuis mercredi sur le site internet des archives nationales britanniques dans le cadre du centième anniversaire du début des hostilités.

À l'encontre de l'image d'Épinal selon laquelle la nation est partie au front comme un seul homme, les documents numérisés montrent comment des dizaines de milliers d'hommes ont demandé à être exemptés, la plupart du temps en vain.

Les 11.307 procès-verbaux mis en ligne sont d'autant plus précieux que la plupart des recours ont été détruits après la fin de la guerre sur ordre du gouvernement, soucieux d'effacer ces pages considérées comme moins glorieuses.

http://quebec.huffingtonpost.ca/2014/01/23/gb-les-archives-terren_n_4650761.html

2/ Livres, articles, revues, films...

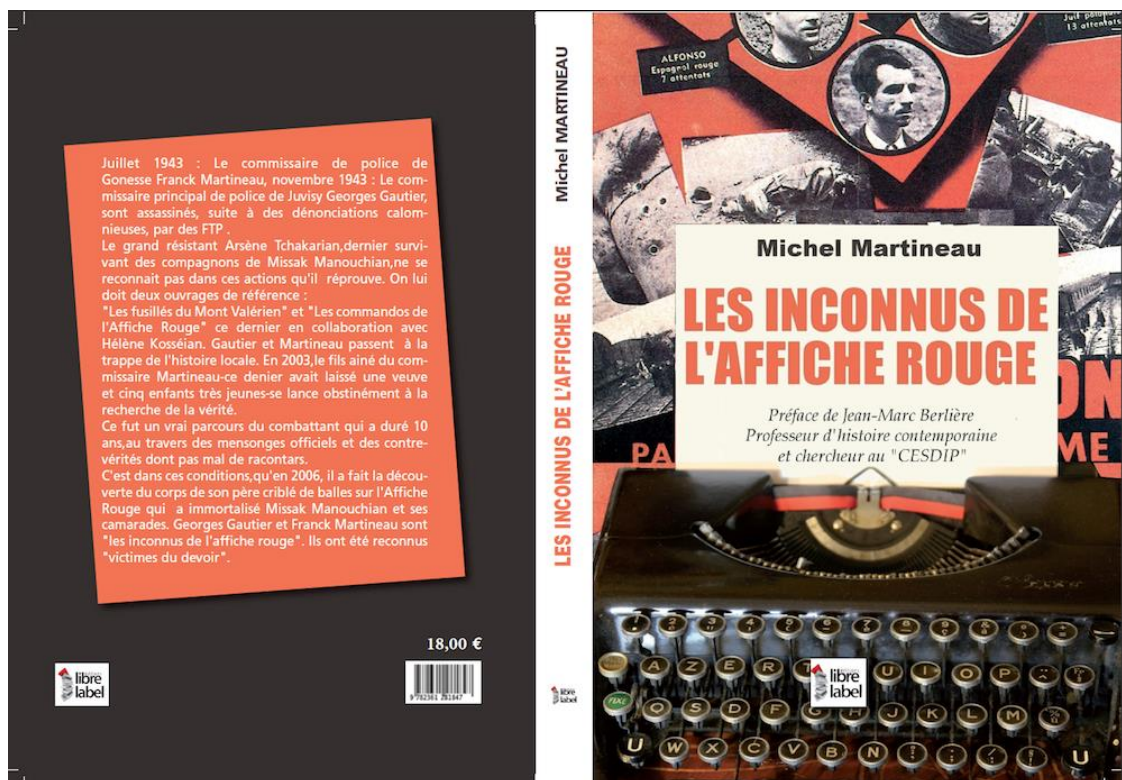
A/Michel MARTINEAU, *Les inconnus de l'affiche rouge*, Libre Label, 2014, 18 €

On les regarde à peine, on les oublie aussitôt : en bas de cette « affiche rouge » qui visait à stigmatiser les auteurs d'attentats comme « l'armée du crime », plusieurs photographies : celle d'un déraillement, un torse criblé de balles, un corps en veste de cuir étendu sur une route, une moto couchée en arrière-plan. Ces deux dernières sont celles du commissaire Martineau de Gonesse et du commissaire Gautier de Montgeron tous les deux abattus par des équipes spéciales de FTP... tous les deux « condamnés » sur des imputations calomnieuses que les responsables FTP n'ont pas eu l'idée de vérifier : pensez donc, deux flics ! À ce seul titre ils méritaient d'être abattus comme des chiens.

Le fils de l'un d'entre eux s'est lancé 60 ans plus tard à la recherche de la vérité. Qui étaient les assassins de son père ? Pour quels motifs ce dernier fut-il abattu, alors qu'il revenait à bicyclette de son travail, par trois tueurs qui l'ont criblé littéralement de balles avant de s'enfuir poursuivis par les ouvriers agricoles qui travaillaient dans les champs tout proches. C'est dans le cadre de ses recherches que Michel Martineau m'a contacté il y a des années. Il avait déjà dévoré des dizaines de cartons dans plusieurs centres d'archives. Mais il ne trouvait pas ce qu'il cherchait. Nous avons pu le guider et le conduire aux sources pertinentes car Franck Liaigre et moi connaissions les tueurs, leurs aveux après l'arrestation de certains d'entre eux. Et puis, le neveu du commissaire Gautier qui se livrait à des recherches comparables pour comprendre pourquoi son oncle, authentique résistant, aux obsèques duquel il se

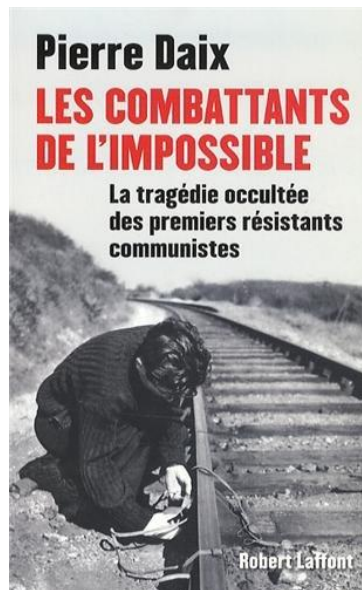
souvenait, enfant, d'avoir assisté, avait été abattu sur la route de Montgeron alors qu'au petit matin, il se rendait, à motocyclette, à son travail, avait également pris langue avec moi. Les deux hommes ont échangé leurs informations, le « syndicat » informel, la solidarité qui réunit tous les chercheurs qui, à quelque titre que ce soit, cherchent à faire la lumière sur des faits occultés ou, pire, complètement « détournés » à des fins idéologiques et mémorielles, a joué.

Le résultat c'est ce livre d'un historien non professionnel, avant tout soucieux de vérité, d'un fils, qui, sans haine, cherche à rétablir des faits, bien éloignés des légendes.



Comme dans les recherches et ouvrages de Gilbert Moreux, on retrouve un souci, une obsession : celle de la vérité qui est fort différente de la vulgate des historiens professionnels et héritiers de la résistance qui, depuis trente ans, nous servent les mêmes affirmations dogmatiques... et éprouvent le plus grand désintérêt pour les victimes d'attentats... surtout quand elles sont estampillées « collabos ».

B/ Pierre DAIX, *Les Combattants de l'impossible. La tragédie des premiers résistants communistes*, Paris, Robert Laffont, 2013.



« Mon ignorance de ce qui s'était passé [...] dura, de fait, jusqu'à la découverte du livre décisif, déjà beaucoup évoqué ici, de Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Le Sang des communistes*, soit jusqu'en 2004. Soixante-deux ans plus tard. J'en ai eu froid dans le dos... » (p.117)

C'est une bien étrange impression de lire, 10 ans après un travail qui déchaîna (déjà) l'ire des nostalgiques du Stalinisme et de la légende résistante du PCF, les réactions du dernier acteur vivant de ces débuts de la lutte armée menée au sein de l'OS par de jeunes étudiants et ouvriers des JC, « encadrés » par quelques jeunes anciens volontaires en Espagne, tous — sauf « Frédo », le colonel Fabien mort en Alsace — effacés des écrans mémoriels au profit de quelques figures de martyrs (Môquet, Timbaud...) qui, eux, n'avaient pas pris part à la lutte puisqu'ils avaient été arrêtés alors que la direction clandestine du PCF, enfermée dans ses négociations avec l'occupant nazi les avait fait sortir de la clandestinité durant l'été 1940.

Parce qu'il avait été le seul parti antimunichois, P. Daix choisit d'adhérer au PCF, mais curieusement il le fit au lendemain de l'interdiction de ce dernier par le décret-loi Daladier du 26 septembre consécutif au double pacte germano-soviétique d'août-septembre 1939 par lequel les deux dictateurs s'étaient partagés la Pologne, les Pays baltes et par lequel l'URSS, en échange de sa neutralité, s'engage à fournir des matières stratégiques au Reich... L'antifascisme chevillé au corps, P. Daix participa avec ses camarades étudiants communistes (notamment Christian Rizzo, Olivier Souef, Claude Lalet) aux premières manifestations antiallemandes et anti collaboration en novembre 1940.

Après *Dénis de mémoire* (Gallimard, 2008), il revient sur les débuts de la lutte armée et à la lumière des archives et des avancées de l'historiographie, il analyse (et stigmatise) le « mur du silence » édifié par la direction du PCF et d'abord par Jacques Duclos autour de tout ce qui touche aux actions de l'OS et ses combattants – Spartaco Guiso, Gilbert Brustlein, Conrado Miret-Must – qui tombèrent dans l'oubli mémoriel, le PCF préférant mettre en lumière et célébrer les otages tués en représailles d'attentats qu'il attribua à des actes individuels de jeunes exaltés ou à des provocateurs dont il calomnia la mémoire.

« Sitôt parue, la liste des fusillés du 22 octobre [à Châteaubriant] dans *Paris Soir*, l'émotion fut énorme. Pour la première fois, vingt-sept tués ! [...] le responsable [du Front national étudiant] me dit alors qu'il fallait, devant les non communistes, "condamner avec force les irresponsables qui avaient commis l'attentat de Nantes. Les désigner comme des provocateurs » (p.79)

Il évoque à plusieurs reprises les réactions de Duclos, des cadres, à ses (timides) tentatives pour mettre après-guerre en lumière le sacrifice de ses copains : Tony Bloncourt, Christian Rizzo... arrêtés, condamnés et fusillés en mars 1942 dont aucune plaque, aucun discours, aucune cérémonie, jamais, ne rappela la mémoire. Et pour cause : c'aurait été rappeler et souligner avec cruauté le contraste entre l'engagement de ces jeunes et sa propre attitude à l'été 1940 comme P. Daix le comprend dans une entrevue avec un Duclos glacial.

Au dépôt de la préfecture de police au printemps 1942, puis aux centrales de Clairvaux et Blois, P. Daix subit de plein fouet l'incompréhension et l'hostilité de ceux qui le rendent responsable du sang des camarades fusillés comme otages et le traitent de « terroriste ». Ceux qu'il appelle les « vieux communistes », arrêtés dès l'automne 1939, « marqués par l'internationalisme [...] sans même parler du pacte germano-soviétique lequel leur semblait s'inscrire dans la lignée du refus de 'la guerre impérialiste' édicté par Lénine en 1914. De ce fait, à leurs yeux, nos attentats contre l'armée nazie relevaient du 'nationalisme bourgeois' » (p.142)

S'il est indéniable que de nombreux militants – essentiellement les plus récents, ceux de la période du Front populaire- ont été déstabilisés, choqués... (mais pas au point de démissionner comme l'ont fait d'autres militants) par le pacte germano-soviétique et l'abandon par le Komintern de la ligne antifasciste, on ne saurait valider la thèse de la « double ligne » qui ne saurait avoir de sens dans un parti léniniste dans lequel tout déviationnisme, tout fractionnisme sont alors sévèrement châtiés.

On peut donc discuter certaines interprétations de Pierre Daix, mais il n'en demeure pas moins, comme il le raconte « de l'intérieur », que ni les « exilés » de Moscou ou d'Algérie, ni les cadres dirigeants restés en France, n'ont accepté l'indiscipline que démontrait une entrée précoce en résistance, la rémanence d'un discours antifasciste qui n'était plus dans la ligne. Les destins ultérieurs de Gustave Havez, Rabaté, voire Tillon le démontrent bien.

Le « parti de la Résistance » se méfia toujours des résistants. Dans ces conditions on s'étonne, et lui le premier, du parcours au sein du Parti de P. Daix jusqu'au début des années 1970. Son témoignage — inédit en dépit des livres précédents — éclaire certains faits restés obscurs. L'intérêt majeur de cette relecture par un des cadres de l'OS (organisation spéciale) d'une résistance désavouée puis reprise à son compte par la direction clandestine du PCF après l'attaque de l'URSS par l'Allemagne fin juin 1941, puis à nouveau dénoncée comme « fractionniste » tient à la confrontation des souvenirs d'un responsable avec les travaux de la dernière décennie.

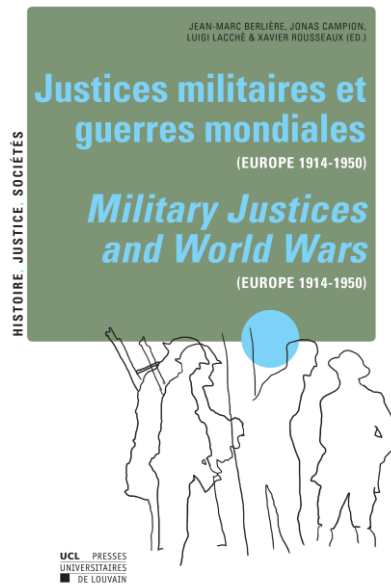
C/ Tout finit par arriver...

Un feuilleton de près de 10 ans qui se termine (bien !)

À l'initiative notamment de René Lévy et à la demande de la MSH qui occupe l'emplacement de la prison militaire du Cherche-Midi, un séminaire a réuni, quatre années de suite (de 2005 à 2008), de nombreux spécialistes, français et étrangers, de la justice militaire, de l'Ancien Régime à nos jours.

L'édition des interventions des uns et des autres a été une sorte d'épopée ou si l'on préfère de roman-feuilleton à épisodes et défections multiples. C'est finalement aux communications concernant les justices militaires pendant les seules périodes des deux guerres mondiales que cet ouvrage, édité par Centre d'histoire du droit et de la justice de l'UCL, est consacré. On y retrouve des spécialistes incontestables dans leurs domaines respectifs et leurs travaux contribuent à éclairer un sujet mal connu.

Un livre important, sur un sujet qui ne l'est pas moins et dont les ouvrages d'André Bach, de Robert Lily ou Alice Kaplan par exemple ont montré la fécondité.



Justices militaires et guerres mondiales / Military Justices and World Wars (Europe 1914-1950), Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2013, 423p

Version papier 30€, version électronique 20€

Commande & informations:

m.dupont@uclouvain.be

<http://www.chdj.be>

Table des matières

Contents

Remerciements	7
Introduction. Les justices militaires à l'épreuve des guerres mondiales .	9
Jonas Campion	
Xavier Rousseaux	
avec la collaboration de Jean-Marc Berlière et Luigi Lacchè	
The Last Word on the Capital Court Martial Controversy in Britain? Towards a History of British Military Law in World War I	39
Gerry Rubin	
Licence not to Kill. British Opposition to Military Justice during the First World War.....	57
Anja Johansen	
War, Discipline, and Politics. Desertion and Military Justice in the German and British Armies 1914-1918	73
Christoph Jahr	
La justice militaire française au cours de la Première Guerre mondiale. Apports et limites d'une approche quantitative.....	107
Emmanuel Saint-Fuscien	
Espionnage et trahison. Les agents de renseignements condamnés par des conseils de guerre français pendant la Première Guerre mondiale	125
Louis-Napoléon Panel	

Une justice « d'exception ». La juridiction militaire et son extension au cours de la Première Guerre mondiale en Italie	141
Carlotta Latini	
La justice militaire en Italie pendant la Première Guerre mondiale. Le front intérieur.....	157
Giovanna Procacci	
Crimes des officiers italiens et condamnations infligées pendant la Première Guerre mondiale	167
Bruna Bianchi	
Extrajudicial Executions in the Italian Army during World War I ..	179
Irene Guerrini	
Marco Pluviano	
Les « inciviques » devant les juridictions militaires belges. L'exemple du Hainaut (1918-1919)	193
Guillaume Baclin	
Ni guerre, ni paix. La justice militaire belge et l'occupation de la Ruhr (1923-1925), une première approche.....	213
Nicolas Mignon	
La prison militaire de Paris face à la débâcle de juin 1940	229
Jacky Tronel	
La justice militaire rendue par les tribunaux du MBF, 1940-1944. L'escalade d'une répression à visage légal	249
Gaël Eismann	
Les tribunaux militaires allemands dans le Nord-Pas-de-Calais. Un instrument essentiel dans le dispositif répressif d'occupation (1940-1944)	275
Laurent Thiery	
Table des matières	423
Les tribunaux militaires allemands en France occupée	
Le cas de Nantes (1940-1944)	291
Serge Defois	
Une forme particulière de « justice militaire ». Les structures d'épuration administrative au sein de l'armée belge après la Seconde Guerre mondiale.....	319
Jonas Campion	
« Poor Little Belgium? ». Les procès belges de criminels de guerre allemands, 1944-1951	337
Pieter Lagrou	
Criminels impunis. L'absence d'un « Nuremberg italien ».....	363
Filippo Focardi	
U.S. Military Justice in the European Theater of Operations (ETO), World War II. Judging crimes, targeting populations and sentencing patterns.....	381
J. Robert Lilly	
Les auteurs / The Contributors	401
Index	409
Table des figures / List of Figures	417
Table des matières / Contents	421

D/ Les actes du colloque *Controllare il territorio* (Milan, sept. 2010) :

Essendo uno degli autori, diffondo con piacere la notizia dell'uscita ieri del volume a cura di L. Antonielli e S. Levati della Statale di Milano per le edizioni Rubbettino (che raccoglie gli atti del convegno internazionale di Abbiategrasso del settembre 2010).

[Livio Antonielli, Stefano Levati \(a cura di\), *Controllare il territorio. Norme, corpi e conflitti tra medioevo e prima guerra mondiale* \(Rubbettino, Soveria Mannelli, 2013\)](#)

INDICE DEL VOLUME

Stefano Levati, *Introduzione*

Sezione prima: Città

Lorenzo Tanzini, *Costruire e controllare il territorio. Banditi e repressione penale nello Stato fiorentino del Trecento*

Justine Berlière, *Les commissaires au Châtelet et le contrôle de l'espace parisien avant la Révolution*

Filippo Fiorito, «*La prepotenza di cosiffatte combriccole*». *Arti, artisti, maestranze a Palermo sotto i Borboni*

Antoine Renglet, *Ecrire pour contrôler? L'activité d'écriture d'un commissaire de police de Namur sous l'Empire*

Chiara Lucrezio Monticelli, *Geografie amministrative e controllo urbano: conflitti e collaborazioni a Roma tra Sette e Ottocento*

Sezione seconda: Mare

Maria Teresa Caciorgna, *Il controllo del litorale laziale dal XII al XIV secolo*

Guido Candiani, *Tra controllo del territorio e sorveglianza navale: la leva marittima veneziana a Creta, 1575-1645*

Giovanni Assereto, *Polizia sanitaria e sviluppo delle istituzioni statali nella Repubblica di Genova*

Paolo Calcagno, *Genova, San Giorgio e il pattugliamento delle coste liguri a fini fiscali nel XVII secolo*

Silvia Marzagalli, *Il controllo del mare e dei litorali in epoca napoleonica*

Sezione terza: Campagne

Paolo Grillo, ***Il territorio conteso. Conflitti per il controllo del contado di Bergamo alla fine del Trecento***

Antoine-Marie Graziani, ***«Tutti i mezzi che possano condurci al conseguimento del nostro desiderio»: la privatizzazione della giustizia nella Corsica genovese***

José Manuel De Bernardo Ares, ***La geo-política de la Guerra de Sucesión y el desmembramiento territorial de un Imperio: significación internacional de los Países Bajos Españoles (1691-1714)***

Nicole Dyonet, ***Qu'est-ce que la police des campagnes dans la France du XVIII^e siècle?***

Emiliano Beri, ***«L'irregolare agire di monsieur de Cursay». Amministrazione delle giustizia e controllo del territorio in Corsica (1748-1753)***

Miguel Ángel Melón Jiménez, ***Control del territorio y persecución del bandolerismo en España. Militares y gobernadores civiles en Andalucía (1784-1870)***

Alfredo Viggiano, ***Carte d'identità nella Venezia austriaca (1799-1804)***

Sezione quarta: Acque interne

Beatrice Del Bo, ***Il fiume e il castello: il controllo della fluitazione sulla Dora Baltea (XIV-XV secolo)***

Andrea Zagli, ***Controllo delle acque e controllo delle risorse nella Toscana in età moderna (secoli XVI-XVIII)***

Gianni Buganza, ***Lontani da Padova, lontani da San Marco. Gestione dell'assassinio e processo protetto ai confini naturali dell'Adige. Territorio e primi documenti di prassi***

Sezione quinta: Confini

Paolo Fontana, ***I confini della Repubblica e i confini della fede. Eresia e Inquisizione nella Repubblica di Genova tra XVI e XVII secolo tra centro e periferia***

Elisabeth Salvi, ***La fabrique de la coopération judiciaire: la frontière lombardo-helvétique au XVIII^e siècle***

Michael Broers, ***Cambiamenti ideologici e frontiere nazionali tra Stato napoleonico e restaurazione sabauda nella zona subalpina, 1814-1821***

E/ Un numéro de revue :

① *La Lettre d'information* du site [Délinquance, justice et autres questions de société](#)

Numéro 114 (17 janvier 2014)

Dans les Articles (à consulter en cliquant [ici](#)) ces deux-là devraient intéresser les « amis » :

* Laurent Mucchielli - ***Pour une évaluation (vraiment) scientifique de la vidéosurveillance***

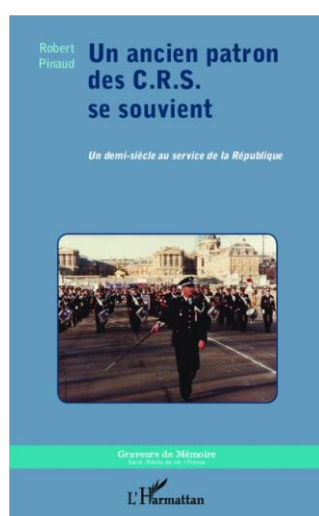
* La Rédaction - ***L'usage de la vidéo dans les interventions des forces de l'ordre***

② La dernière livraison de ***La Tribune du commissaire de police*** (*Magazine des hauts fonctionnaires de police*, n°129, décembre 2013) organe du syndicat des commissaires de la police nationale, s'intéresse au **renseignement** (les hommes, les missions, les changements organisationnels récents (« entre direction générale et direction centrale »), son contrôle, des entretiens...

Une intéressante analyse de l'intérieur.

F/ Un témoignage : Robert PINAUD, *Un ancien patron des CRS se souvient*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Né en 1923, inspecteur en 1944, officier puis directeur des CRS de 1958 à 1981, l'auteur avait publié un témoignage intéressant en 1986 : PINAUD Robert, *Soldats sans victoire. Un ancien chef des CRS raconte*, Paris, Garancière, 1986. Dans ce nouvel ouvrage, il évoque ses combats syndicaux (il a été responsable du syndicat des officiers de CRS), ses missions au cabinet du maire de Paris après sa retraite en 1984 responsable de la sécurité des JO d'Albertville en 92...)



G/ Observatoire de la privation de liberté et des sanctions et mesures appliquées dans la communauté (OPALE)

Sanctions pénales prononcées en 2012 et

évolutions en ce début de XXI^e siècle

Quelles sont les infractions sanctionnées ? A quoi condamne-t-on ?

Quelles évolutions dans la façon de sanctionner depuis 2000 ?



ONDRP-2014-SANCTIONS PRONONCEES.

Cette contribution est une actualisation de : Tournier P.V., « Sanctions pénales prononcées en 2010. Quelles sont les infractions sanctionnées ? À quoi condamne-t-on ? Quelles évolutions dans la façon de sanctionner ? » publiée dans le *Rapport 2012 de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales* (ONDRP), Chapitre « Réponses pénales », Editions du CNRS, 2012, 439-460.

H/ Sur le site ACTEURSPUBLICS.COM

Le 31/01/2014 dans [Actualités](#) > [État](#)

Sécurité

Manuel Valls ne veut plus de guerre des polices



Witt/Sipa

Lors d'un séminaire des cadres de la police judiciaire, le 30 janvier, le ministre de l'Intérieur, agacé par les luttes intestines entre services à Paris, a demandé à ses troupes d'amplifier leur investissement dans les zones de sécurité prioritaires.

Ne pas relâcher la pression. Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a fixé sa feuille de route à la police judiciaire (PJ), lui demandant notamment d'*"amplifier son investissement"* dans les zones de sécurité prioritaires (ZSP) et d'éviter toute guerre des polices.

Le ministre a assisté le 30 janvier à un séminaire qui a réuni à Paris les principaux responsables de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) sous la houlette de sa nouvelle patronne, Mireille Ballestrazzi, nommée le 11 décembre dernier à l'issue d'un mouvement des têtes de la PJ française.

Les responsables des 23 antennes de la PJ en place dans les 80 ZSP étaient présents et le ministre a salué leur travail dans ces quartiers sensibles, objectif numéro un du gouvernement qui y relève des *"résultats"*.

Oui à l'émulation, non à la rivalité

Les *“chiffres sont encourageants”*, a dit le ministre, mais *“ils ne sont pas suffisants”*. *“L'action de la DCPJ n'(y) est pas égale partout. Il faut donc amplifier l'investissement de vos services”*, a-t-il poursuivi, observant que *“ce sont essentiellement les trafics de stupéfiants qui alimentent l'économie souterraine dans ses zones”* et *“favorisent l'existence de caïdats”*.

Plus de guerre des polices non plus : dans les ZSP comme partout ailleurs, le ministre a appelé à *“renforcer la synergie”* avec les policiers de sécurité publique (gardiens de la paix) et à mettre en place une *“meilleure coordination”* avec la gendarmerie. *“Le combat contre le crime ne s'accommode pas de luttes intestines stériles et contre-productives”*, a prévenu Manuel Valls, qui *“accepte l'émulation”* entre ses services à la condition qu'elle *“ne cède pas le pas à la rivalité”*. *“Des voyous, dans notre pays, il y en a pour tout le monde !”* a-t-il tonné, de manière assez inhabituelle***.

Une *“nouvelle organisation”* des services PJ-sections de recherches (SR) de la gendarmerie a été ainsi mise en place en Corse et en Guyane, a-t-il relevé à titre d'exemple. *“En 2013, les résultats (de la DCPJ) ont été à la hauteur de votre engagement”*, a estimé le ministre devant les responsables de la PJ, qualifiant les réformes d'*“ambitieuses”* et *“nécessaires”*.

Lire aussi:

[*-"Les zones de sécurité prioritaire au service de la proximité"*](#)

[*-"Le nombre des zones de sécurité prioritaire porté à 64"*](#)

***Juste pour le plaisir, on rappellera ce passage de la circulaire mettant en place en 1908 les Brigades mobiles régionales de police judiciaire dont la création se traduisait par l'arrivée d'un nouvel acteur sur le terrain de la lutte contre le crime :

« J'entends que le personnel tout entier des Commissaires centraux et commissaires de police municipale, des Commissaires et Inspecteurs spéciaux de la police des chemins de fer prête, dans toute la mesure de ses moyens, à celui des brigades mobiles une aide loyale et empressée en matière de police judiciaire.

Nul sentiment de jalousie, nulle rivalité, nuls conflits de pouvoirs ne seront tolérés entre les agents des organisations existantes... »

(circulaire du 4 avril 1908 adressée aux préfets par le ministre de l'Intérieur et président du Conseil, Georges Clemenceau, citée in J.-M. Berlière et R. Lévy, *Histoire des polices en France*, Nouveau Monde édition, 2013)

3/ Annonces diverses : colloques, journées d'étude, appels à contribution, expositions...

- **La 4^e police que constitue la douane reste depuis trop longtemps à l'écart du mouvement de recherche qui a gagné (à l'autre exception que constituent les sapeurs-pompiers) les institutions au service ou productrices de l'ordre.**

Pour mettre fin à cet état de fait, l'A.H.A.D, association pour l'histoire de l'administration des douanes, recherche, rédige, publie, édite des cahiers d'histoire ou des ouvrages relatifs à cette institution(cf blog AHAD sur Google).

Pour encourager et développer les recherches dans ce domaine, elle a créé le prix Jean CLINQUART pour récompenser les travaux ayant trait à l'histoire des douanes.

Le 1^{er} prix Jean CLINQUART a été attribué en novembre 2013 à Olivier SERRA auteur d'une thèse « Le législateur et le marché vinicole sous la 3^e république », et à Jean-David CÔTE pour son mémoire de Master 2 « Les contrebandiers dans le canton de Morteau 1892-1893 ».

Vous trouverez ci-dessous, les modalités de ce concours pour encourager vos étudiants à s'intéresser à un aspect méconnu et passionnant de nos problématiques :

PRIX D'HISTOIRE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS

REGLEMENT

Art 1

Afin de susciter, encourager et promouvoir des travaux de recherche et de réflexion à caractère historique, juridique ou économique touchant au passé et au présent de l'administration des douanes et droits indirects , il est institué par l'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes un prix "Jean CLINQUART".

Art 2

Les travaux concourant pour l'attribution du prix sont obligatoirement rédigés en français.

Art 3

Le prix Jean Clinquart peut récompenser :

- un auteur de mémoire de master 2 ou de fin d'études supérieures ;
- un auteur de thèse de doctorat ou d'un travail équivalent présenté dans les trois années suivant la soutenance ;
- un auteur de mémoire de scolarité à l'Ecole nationale des douanes ou d'un travail équivalent.

Art 4

Le jury est présidé par une personnalité du monde universitaire et comprend en outre:

- trois membres de droit: le président et les deux vice-présidents de l'AHAD ;
- trois personnalités qualifiées de l'Université ou des Ministères des Finances et du Budget.

Art 5

Chaque candidat peut être représenté par un directeur de recherches qui fournit au jury toutes informations utiles.

Art 6

Les travaux doivent parvenir au secrétariat général de l'AHAD avant le 31 Mars de chaque année.

Art 7

Les travaux restent la propriété de leur auteur qui autorise l'AHAD à les communiquer, les commenter et les publier.

Art 8

Le montant des récompenses prévues à l'article 3 est de 500 Euros pour les mémoires de scolarité, de 1000 Euros pour les mémoires de master 2 et de 3000 Euros pour les travaux de doctorat.

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

Ecole Nationale des Brigades des Douanes
secrétariat général de l'AHAD
rue du jura
17021 LA ROCHELLE Cedex 1

Ils comprendront :

- *une lettre de candidature avec les coordonnées postale, téléphonique et informatique du candidat ;*
- *une lettre du directeur de recherches présentant le candidat et les travaux ;*
- *un C.V. Sommaire sous format informatique*
- *un résumé du mémoire sous format informatique de 15000 à 25000 caractères ;*
- *un résumé de la thèse sous format informatique de 25000 à 40000 caractères ;*
- *la thèse ou le mémoire en deux exemplaires, sous format « papier » et « informatique » ;*
- *une copie du diplôme.*

CONTACT :

Monsieur Gilles BERTRAND
Inspecteur Régional
Tél. : 05.46.68.46.29 et 06.64.58.72.45
E.mail : gilles.bertrand@douane.finances.gouv.fr

● La guerre d'indépendance algérienne

Échelles métropolitaines journées d'études • **mardi 11 & mercredi 12 février 2014** Campus de l'université Paris Ouest Nanterre •
salle de réunion de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine

L'histoire de la guerre d'indépendance algérienne en métropole ne constitue pas un champ identifié de l'historiographie. Pourtant elle s'est récemment développée, en particulier grâce à des études locales qui corrigent une trop grande focalisation sur la région parisienne. Aussi ces journées ont pour premier objectif de favoriser les échanges et de dresser un état des lieux des travaux. Elles proposent de rendre visible la diversification possible des sources, notamment à travers les fonds de la BDIC qui témoignent de la richesse des archives privées pour écrire cette histoire. Elles sont aussi conçues comme une étape préalable à l'élaboration d'une histoire synthétique de la guerre en France, pouvant être insérée dans l'historiographie générale. L'histoire de la guerre d'indépendance algérienne sur le sol métropolitain se situe en effet au croisement de bien d'autres champs. Outre l'histoire générale de cette guerre, elle intéresse l'histoire des empires, de la colonisation et de la décolonisation, l'histoire de l'immigration, l'histoire politique, économique et sociale de la France des années 1950- 1960, l'histoire de la violence politique et de sa répression.

MARDI 11/2

13h30-14h accueil

14h introduction (Valérie Tesnière, Emmanuel Blanchard, Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault)

14H20-16H20 ESPACES FRONTALIERS

modération : Mathilde von Bulow

Linda Amiri, Les logiques territoriales de la Fédération de France du FLN

Yves Frey, Les frontières en Alsace : opportunités et handicaps pour le FLN

Lucas Hardt, Les nationalistes algériens et l'enjeu des frontières en zone frontalière lorraine (1958-1962)

16H40-18H30 RÉSEAUX MILITANTS

modération : Michel Pigenet

Charlotte Gobin, Appréhender les réseaux de soutien au FLN : de la « cellule » aux ramifications internationales

Nedjib Sidi Moussa, Le parti de l'émigration. Pour une sociologie historique du MNA en France

Archives : Tramor Quemeneur et Rosa Olmos, Les archives orales d'Adolfo Kaminsky

MERCREDI 12/2

9H30- 12H30 = DISPOSITIFS RÉPRESSIFS

modération : Jim House

Marc André, Les Algériens à Montluc. Peines capitales et exécutions dans la guerre d'Algérie

Arthur Grosjean, Répression et défense des nationalistes algériens. Le cas lyonnais

Fanny Layani, Les prisons, théâtre de la guerre en métropole

Daho Djerbal, La répression de l'offensive d'août 1958. Témoignages et archives de l'Organisation Spéciale du FLN

Archives : Bassirou Barry, Sources et donateurs de la BDIC

13H30-15H30 LES VÉCUS LOCAUX DE LA GUERRE

modération : Philippe Rygiel

Neil MacMaster, Petits commerces et réseaux de parenté : une base pour l'organisation du FLN à Paris

Marc Coppin, Répercussions économiques et sociales de la mobilisation sur la côte d'Opale

Hugo Mulonnière, La guerre d'indépendance à l'usine : le cas de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais)

15H45-17H45 = LA POST-COLONIE

modération : Abdellali Hajjat

Ed Naylor, Un « réseau préfectoral » à Marseille après la guerre d'indépendance algérienne (1962-1968)

Muriel Cohen, Des FMA aux ressortissants algériens. Reconfigurations nationales et locales de l'immigration algérienne après l'indépendance (1962-1965)

Victor Collet, « Du passé faire table rase ? » Le souvenir de la guerre d'Algérie dans les luttes pro-immigrés : Nanterre post 68

17h45-18h conclusion

► Call for papers

Call for Paper: 25th Colloquium on Police History

3-5 July 2014, Geschichtsort Villa ten Hompel, Muenster

"Narrating Police" – Between Legitimizing Claims, Scholarly Reflections and Media Constructs

Local organisers:

Geschichtsort Villa ten Hompel Muenster (Bettina Blum, PhD; Thomas Koehler; Michael Sturm), in cooperation with the chair for Early Modern and Modern History, University of Muenster (Prof Thomas Grossboelting, PhD)

The Colloquium on Police History was founded in 1990 during the Historians' Day in Bochum. Since then a circle of interested scholars has met once a year at alternating locations in order to discuss the state of police research. In this way, aspects of social, cultural and everyday history have been pointed out. The colloquium concentrates on interdisciplinary and – in a growing manner – international approaches. Attendees with a general interest on police history are very welcomed. We also particularly invite young researchers.

This year the Colloquium on Police History is hosted by the Geschichtsort Villa ten Hompel in Muenster which cooperates for this event with the chair for Early Modern and Modern History of the University of Muenster. The anniversary conference aims to reflect the state and the results of socio-historical and historico-cultural police research over the past two decades. Furthermore, prospective research concepts may be discussed both in a national and international perspective. This year's title of the Colloquium on Police History "*Narrating Police*" – *Between Legitimizing Claims, Scholarly Reflections and Media Constructs* refers to the complex dimensions and diverging intentions when speaking and writing about "the police". On the one hand, police forces have become research objects for historians and social scientists that analyse the institution and its agents. On the other hand, the members of the police explain and interpret their experiences themselves in order to produce meaning for their actions (or even justify them). Finally, media images as well as their colleagues' aspirations, expectations, anxieties and aggressions might be projected upon individual policeman or policewoman. As a consequence, the 25th Colloquium on Police History emphasises three aspects:

- 1.) Over the last years, a range of research and exhibition projects have been finalized. Some of them led to cooperation between external researchers and police authorities, respectively interested policewomen and –men, e.g. in the exhibition "*Order and Destruction. The Police within the Nazi State*" [orig.: Ordnung und Vernichtung. Die Polizei im NS-Staat] that was opened by the Deutsches Historisches Museum in Berlin in April 2011. Additionally, the Federal Criminal Police Office [orig.: Bundeskriminalamt] commissioned a study that was released in 2011. Since any apologetic tendencies were missing both the public and the academic community appreciated the projects.

Yet the research, exhibition and educational projects that were initiated by German police authorities focussed mainly on the period of Nazi Germany. A comparable discourse on Police History in the GDR seems to be rather marginalized. Admittedly, in the last years numerous studies that address the organization of People's Police [orig.: Volkspolizei], their self-perceptions and operations have occurred. But in what manner do police authorities adopt this theoretical knowledge? In how far do contemporary "Principles of Good Policing" correspond to the patterns of legitimation, e.g. to narratives, perspectives and experiences of those officers who already fulfilled their duty in the GDR and still fulfil their duty in the Federal Republic of Germany?

Furthermore, the question arises as to how far a critical-based police history within the police itself exists. Against the background of Nazi Germany and (despite all the differences) even the GDR: Did and do the research and exhibition projects perhaps function primarily as legitimizing claims aiming to draw a success story of the police in the "old" and the "new" Federal Republic? Or does the police "make use" of its history hoping to better understand social transformations and conflicts? Is a critical preoccupation with the own institution's history evidence for a progressive orientation to human and civil rights? But to what extent and upon what methods have projects on Police History found entrance into police training and education? The primary question is whether the critical analysis and the preoccupation with history also led to a diversified cop culture.

It would also be inspiring to discuss approaches to police-historical projects beyond caesuras and in transnational perspectives. What do researchers and scholars in other countries focus upon when they examine the police's role(s) in former colonies or occupied territories? Does the historical knowledge find entrance into police officer training and education?

- 2.) The second focus of the colloquium is on the role of contemporary Police History in the context of current historical, cultural- and social-scientific research. Does a consistent research area called "Police History" really exist that can be circumscribed towards different disciplines, e.g. History of Law or History of Administration or Historical Criminology? Or does current Police History benefit from a "cross-sectional" research in contrast to those well-established fields of research?

In particular, projects with an international comparative approach give hope for constructive results here. The Colloquium on Police History provides and even provided a platform to discuss transnational and interdisciplinary dimensions on several occasions. However, social-scientific, criminological and historical researches into police still seem to go separate ways. Among which aspirations and perspectives ought police-historical researches to be evolved – beyond any empty phrases in grant applications?

- 3.) The third aspect of the Colloquium on Police History focuses on media constructs concerning the police. What effect do documentations, exhibitions or fictionalisations – from crime novels to feature films to TV serials – have on police and police work? How do medial images conversely affect the police, their institutional models and their practises of self-dramatization? In how far do police forces try to influence medial images of their institution in a positive way?

Over and above these main focuses a section for workshop and on-going research reports beyond the subject-matter is to be planned.

Languages are German and English.

The organisers can reserve a hotel room for speakers. Travelling expenses can be reimbursed up to 150 €.

Please submit your abstract for a paper to be presented at the conference (one page max.) until February 28th, 2014. We are looking forward to receiving your proposals and to hosting an inspiring conference.

Mail contact: vth-tagung@stadt-muenster.de

► La Mission de recherche Droit et justice lance la campagne d'appels à candidatures aux Prix Jean Carbonnier et au Prix Vendôme.

① PRIX JEAN CARBONNIER DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

Créé en 2005 à l'initiative de la Mission de recherche Droit et Justice, ce prix récompense des travaux qui portent sur le droit ou la justice, quelle que soit la discipline des sciences humaines et sociales concernée.

Le prix est d'un montant de 5 000 euros.

② PRIX VENDÔME

Le Prix Vendôme, attribué conjointement par le ministère de la Justice et la Mission de recherche Droit et Justice, distingue une thèse de droit pénal, de procédure pénale ou de sciences criminelles, portant sur un sujet intéressant particulièrement le ministère de la Justice.

Le prix est d'un montant de 3 000 euros.

- Date limite de dépôt de candidatures : 18 avril 2014

[En savoir plus](#)

▲ Renseignement / Séminaire Métis



Le programme de la Saison 13

« Le renseignement en cartes : espaces, territoires et limites »

Comme le temps, l'espace n'est plus ce qu'il était. Le renseignement doit-il jeter ses vieilles cartes ou la représentation spatiale conserve-t-elle un intérêt pour ses acteurs ? Avec des

spécialistes renommés, METIS se propose d'explorer l'actualité d'un sujet renouvelé par la manière de faire la guerre et les lieux où elle se déroule aujourd'hui.

- lundi 10 février 2014 : **Professeur Michel FOUCHER (ENS) « Cartes et anticipation stratégique »**

- lundi 17 mars 2014 : **DRM** (participants à confirmer) « **L'emploi des cartes par la DRM** »

- lundi 14 avril 2014 : **Daniel VENTRE, ingénieur d'études CNRS/CESDIP (chaire SOGETI-THALES) « La représentation du cyberspace »**

- lundi 19 mai 2014 : **Dr Philippe BOULANGER, maître de conférences HDR (Université Paris 4-Sorbonne) « Les enjeux géopolitiques du Golfe arabo-persique »**

- lundi 2 juin 2014 : **Dr François DAVID, maître de conférences HDR (Université Lyon III) « La création de la CIA »** (hors thème)

- lundi 23 juin 2014 : (programme à déterminer)

En gras : confirmé

Toutes les séances ont lieu de 17h00 à 19h00 au Centre d'histoire de Sciences-Po, salle du Traité (56, rue Jacob 75006 PARIS).

Informations pratiques

Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de marie-laure.dagieu@sciencespo.fr à chaque séance.

► **Appel à contribution :**

Renseigner en situation coloniale, deuxième projet éditorial du Groupe d'études sur les mondes policiers en Afrique (GEMPA).



GEMPA2English.pdf

« Renseigner en situation coloniale »

Projet éditorial dirigé par Jean-Pierre Bat, Nicolas Courtin et Vincent Hiribarren

Le deuxième projet éditorial du Groupe d'études sur les mondes policiers en

Afrique (GEMPA) s'inscrit dans le prolongement des ateliers du GERN sur « Polices et Empires coloniaux : perspectives Européennes et Comparatives » (Georgina Sinclair et Chris Williams (The Open University/ICCCR), Margo De Koster, Xavier Rousseaux (Université Catholique de Louvain/CHDJ) et Emmanuel Blanchard (CESDIP/Paris), et des travaux sur le colonial policing menés par The Colonial and Postcolonial Policing Group (COPP) hébergé par The Open University (UK). Il poursuit de même l'étude du maintien de l'ordre et des métiers de l'ordre en situation coloniale initiée par le premier ouvrage du GEMPA, *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe – XXe siècles*, PUR, Rennes, 2012.

Dans la perspective des Intelligence studies, qui ont ouvert la voie, dans les pays de langue anglaise, à une réflexion sur le politique et l'État dans les pays du Nord ; réflexion, dans laquelle le renseignement est interprété comme un attribut et une manifestation de l'exercice de l'État, l'ambition de ce deuxième ouvrage du GEMPA est d'étendre aux problématiques coloniales et impériales ces questionnements.

Cette étude collective ne prétendra pas à l'exhaustivité. Elle interrogera en premier lieu l'exercice et la pratique du renseignement dans les empires à l'aune de leurs spécificités et/ou de leurs continuités avec ce qu'ils sont dans les États métropolitains. Les études de cas sélectionnées seront celles qui témoigneront au mieux de l'évolution à la fois des pratiques mais aussi de la théorie du renseignement.

C'est pour cette raison que "Renseigner en situation coloniale" abordera un cadre chronologique allant de la fin du XIXe siècle jusqu'au XXe siècle et couvrira de nombreuses aires géographiques coloniales en regroupant des territoires situés sur plusieurs continents et dominés par des puissances coloniales différentes.

Souhaitant dépasser avec cet ouvrage, l'approche exclusivement institutionnelle du renseignement pour un État colonial quelque puissant ou faible qu'il soit, le GEMPA considère que la qualité du renseignement ne provient pas seulement de son origine labellisée, c'est-à-dire de son authentification au prisme d'un service institutionnel.

L'enjeu de cette contribution est de dépasser cette focale tout en l'intégrant néanmoins à la circulation de l'information en situation coloniale.

La loupe déformante accordée trop largement aux institutions coloniales dans l'historiographie a conduit à une survalorisation du véritable rôle du renseignement réalisé pour et par l'État. C'est pourquoi, à travers cet ouvrage, il ne s'agit ni de décliner un catalogue de services hétéroclites de renseignement ni une énième étude sur l'État colonial que ce soit via son économie politique, ses institutions et, dans le cas présent, son renseignement. Les institutions coloniales de renseignement pour stratégiques que soit leur rôle ne sont au final qu'une des voies et qu'un des catalyseurs de l'information en situation coloniale.

Pour ce faire, la relecture des sources du renseignement est au cœur du prochain ouvrage du GEMPA. Cette relecture critique ne sacralise pas la puissance du renseignement comme un instrument omniscient et omnipotent présent dans la « boîte à outils » de l'État colonial. Bien au contraire le pouvoir, dans les colonies comme dans les États modernes métropolitains, est aveugle et/ou ne voit pas la société telle qu'elle est ; mais telle qu'il souhaite la voir ou telle qu'il la fantasme. Les yeux du pouvoir, incarnés par les services de renseignement, souffrent ainsi

souvent de myopie ; leur perception des sociétés coloniales ne dépasse pas une approche floue des réalités sociales. Ils peuvent être pris de strabisme, c'est à dire de torsion du réel, ce qui fait courir le risque d'une « amblyopie », étymologiquement « une vision émoussée » de la réalité. Enfin, suivant les territoires et les périodes historiques étudiées, l'hypermétrie gagne généralement les services de renseignement qui amplifient les menaces, par exemple sécuritaire, et exagèrent ou minorent l'amplitude des mouvements de résistances et de contestations à l'ordre colonial, pouvant aller jusqu'à une véritable « paranoïa sécuritaire ».

Ces maladies ou ces défauts de vision des services de renseignement concourent à l'altération des buts recherchés : renseigner au mieux le pouvoir et l'État colonial. Et, « si on a assisté au développement de tant de rapports de pouvoir, de tant de systèmes de contrôle, de tant de formes de surveillance, c'est précisément parce que le pouvoir était toujours impuissant », affirmait Michel Foucault. Crawford Young n'avait-il pas souligné lui aussi cette faiblesse de l'Etat colonial au Congo ? C'est bien parce qu'il était faible que l'Etat colonial congolais était violent. Cette dernière étude avait donné lieu à une vive polémique sur la représentativité du Congo belge ; mais ce débat est aussi nécessaire pour le renseignement tant les études de renseignement traitent les sociétés coloniales comme des objets passifs. La création, l'évolution et le développement des services de renseignement n'en restent pas moins un point d'équilibre essentiel de la circulation et de la diffusion de l'information. Mais, le GEMPA souhaite privilégier une approche globale de la question du renseignement et de l'information. En effet, les vrais informateurs et les vraies informations sont ailleurs. Dès l'avènement de l'expansion européenne dans le monde et l'émergence des empires coloniaux, le renseignement et la circulation de l'information sont partout et surtout consubstantielles aux sociétés coloniales. Ainsi, il s'agit de dépasser une approche minimale du renseignement - le renseignement à travers les institutions professionnelles en construction à l'époque contemporaine - pour ouvrir le champ à l'exercice et la pratique de l'information en situation coloniale à différentes échelles et dans différents milieux sociaux. Ces flux d'informations, qu'ils soient d'origine publique ou le fruit d'initiatives privées, ne sont ni le monopole du colonisateur ni celui de professionnels du renseignement. D'où des acteurs producteurs ou vecteurs d'informations qui sont hors des mondes martiaux et policiers et hors du champ de l'autorité administrative stricto sensu. Au final, le but de ce deuxième ouvrage du GEMPA est de montrer et d'expliquer comment l'information et le renseignement sont des matrices/ossatures tant de l'État que des sociétés coloniales.

Les articles proposés pourront s'inscrire dans divers champs :

- 1) L'État colonial à la lumière de ses Services
- 2) Renseigner « par le bas » (histoires inédites d'informateurs, d'agents de renseignement ou de réseaux d'informations étatiques, para-étatiques ou non étatiques).
- 3) Subaltern Intelligence Studies (l'envers du décor, c'est à dire l'étude de réseaux d'informations et de communications, d'informateurs « informels », tournés en direction du colonisateur, réseaux parallèles pouvant se croiser avec des réseaux institutionnalisés ; l'information et le renseignement dans ces contresociétés contre l'État).

Ces articles seront construits sur une analyse du « renseignement en action », en insistant sur la création, l'évolution et l'usage des dispositifs de recueil de l'information, étatiques, para-étatiques ou non-étatiques, en adoptant un point de vue symétrique des multiples acteurs et usagers du renseignement (informateurs et agents de renseignement dans leur diversité, etc.). Ils privilégieront une histoire sociale et culturelle des métiers du renseignement et de l'information en situation coloniale, en donnant une large place aux femmes et aux hommes qui ont fait cette histoire du renseignement dans les empires.

Le calendrier, susceptible de modifications, est le suivant :

Faire acte de candidature, en envoyant une courte note d'intention d'une page, et ce au plus tard pour le 30 mars 2014 (problématique du texte ; rapide exposé du déroulé de l'argumentaire ; rapide exposé des données archivistiques/terrains mobilisé(e)s).

Réponse de la coordination de l'ouvrage aux auteurs, au plus tard le 15 avril 2014.

Envoi d'une première version des articles pré-sélectionnés le 1er juin 2014.

Les articles devront avoir un format de 35 000 signes (espaces compris, notes de bas de page et bibliographie comprises) dans leur version destinée à la publication.

Contacts

Vous pouvez adresser vos propositions d'articles par e-mail à : Jean-Pierre Bat (bat.jeanpierre@gmail.com), Vincent Hiriba

■ **ANNONCES DIVERSES :**

Offre d'emploi à plein temps de Directeur(trice) Adjoint(e) de la Mission de Recherche Droit et Justice

<http://www.cnrs.fr/inshs/docs-breves/gip-droit-justice.pdf>

Cinéma :

a/ La cicatrice, une famille dans la Grande Guerre

un film de **Laurent Véray**

sur www.france3.fr jusqu'au 20/2.



Le programme de Ciné-histoire :



LES RENDEZ-VOUS DE CINÉ HISTOIRE EN JANVIER, FEVRIER ET MARS 2014

CYCLE "L'HISTOIRE AU CINEMA"

SAMEDI 25 JANVIER 2014
À 10H30

Au cinéma La Pagode
57 Bis Rue Babylone 75007 Paris

WELCOME IN VIENNA - 2e partie : SANTA FE

Axel Corti réalisateur, Georg Troller scénariste - Autriche - 1986 - Noir et Blanc - 118 min - avec G. Barylli et J.Silberschneider.

WELCOME IN VIENNA 2e partie : SANTA FE

Rarissimes sont les films sur l'Autriche nazie. D'où le choc en 1986, lors de la diffusion de la troisième partie de la trilogie d'Axel Corti et Georg Troller. Les deux premières parties étaient devenues introuvables du fait de la disparition du distributeur, mais la société « Le Pacte » a réussi à obtenir de la télévision autrichienne détentrice des droits, l'autorisation de les restaurer et de les diffuser. C'est donc la deuxième partie que nous montrons. Le Tonka arrive à New York avec des réfugiés épuisés. L'accueil des rescapés du nazisme est loin d'être facilité par



les autorités américaines. Ils sont confrontés à l'isolement intense de la vie d'immigré sans ressources. Leur position est vite intenable : persécutés comme juifs en Autriche, puis, stigmatisés comme immigrés à New York, ils sont bientôt assimilés à l'ennemi allemand dès l'entrée en guerre des Etats Unis. Freddy Wolf le héros de cet épisode décide alors de s'engager dans l'armée américaine pour regagner l'Europe et combattre le nazisme. Cette partie montre la vie difficile des émigrés qui doivent arriver à survivre.

Cette séance sera exceptionnelle puisque M. Georg Troller dont c'est le récit autobiographique sera, parmi nous pour commenter ses souvenirs, et répondre aux questions du public.

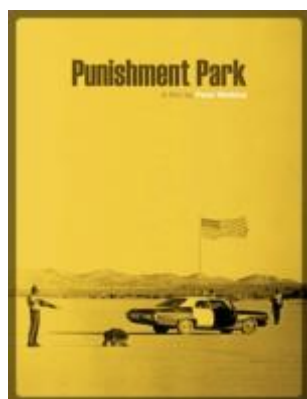
LA PAGODE : 57 bis rue de babylone - 75007 Paris
M° Saint-François Xavier ou Sèvres-Babylone

Tarif unique : 6,50 € - Cartes UGC/MK2 et Pass acceptés sous réserve

SAMEDI 8 FÉVRIER 2014
À 10H30

Au cinéma La Pagode
57 Bis Rue Babylone 75007 Paris

PUNISHMENT PARK



De Peter Watkins - USA - 1971 - 88' - Avec Carmen Argenziano, Kent Foreman...

En 1970, avec l'enlèvement de la guerre du Vietnam, le président Nixon décrète l'état d'urgence. Des contestataires sont arrêtés et jugés par un tribunal d'exception. Les accusés ont le choix entre des peines très lourdes et un séjour de trois jours à Punishment Park, camp au cœur du désert américain. Une équipe de télévision suit le procès d'un groupe et filme l'arrivée d'un autre, découvrant la réalité du camp : les détenus doivent marcher dans le désert, sans eau ni nourriture, pour atteindre un drapeau américain à 80 km. L'état d'urgence est imaginaire, le camp punitif est inventé, les protagonistes ne sont pas des acteurs mais de réels contestataires, ce qui fait des scènes du procès, le reflet d'une saisissante confrontation entre les deux Amériques : la conservatrice et la révoltée. Watkins prend tout le monde au piège, dénonçant d'un côté la dérive fasciste auquel tout gouvernement peut succomber et de l'autre, le rôle des mass media. Ce film, resté quatre jours à l'affiche aux USA, est pourtant l'œuvre la plus connue de Peter Watkins, cinéaste rebelle que l'originalité et la maîtrise rendent à jamais unique.

Rencontre avec Julie Piekarski enseignante cinéma à Paris VIII.

LA PAGODE : 57 bis rue de babylone - 75007 Paris
M° Saint-François Xavier ou Sèvres-Babylone

Tarif unique : 6,50 € - Cartes UGC/MK2 et Pass acceptés sous réserve

SAMEDI 8 MARS 2014
À 10H30

Au cinéma La Pagode
57 Bis Rue Babylone 75007 Paris

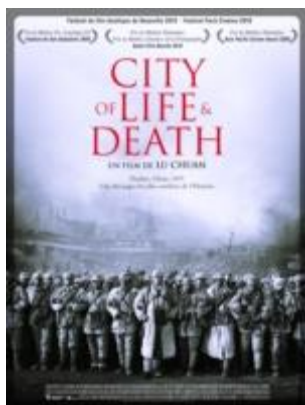
CITY OF LIFE AND DEATH

CITY OF LIFE AND DEATH

De Lu Chuan Chine 2009 - 132' Avec Hideo Nakaizumi, Wei Fan, Liu Ye...

1937 : le massacre de Nankin, pendant la guerre sinojaponaise. En six semaines, plusieurs dizaines de milliers de civils et de soldats chinois sont tués. Après le massacre, Nankin devient théâtre d'une cohabitation forcée entre opprimés et envahisseurs. Le film rend compte du double point de vue d'un soldat chinois (Lu Jianxiong) et d'un soldat japonais (Kadosawa). Il montre comment, à l'intérieur d'une zone de sécurité internationale créée par John Rabe, un Allemand, qui grâce à ses liens avec les nazis convainc les Japonais qu'il est de leur bord, de nombreux Chinois seront sauvés du massacre. On est saisi par la force d'une mise en scène pratiquement sans dialogues au début. "Il n'y a pas de méchant dans cette histoire mais il n'y a pas non plus de héros. Il y a juste des hommes entraînés dans la guerre malgré eux. Leur mort reflète leur défaite personnelle, celle de la nature humaine dans ces conditions", résume le réalisateur. Ce film fait avancer la réflexion sur la guerre et sur les relations entre les deux peuples chinois et japonais. Pour la première fois, un soldat japonais est dépeint sous un jour sympathique dans un film chinois.

Rencontre avec Michael Prazan, écrivain et réalisateur de Einsatzgruppen. Michael Prazan connu pour son documentaire Einsatzgruppen ou la Shoah par balle, a vécu au Japon. Il est l'auteur de Entre mémoire oubli et négation (Denoeil 2007). Il a réalisé un documentaire de 5



Nankin , la mémoire et l'oubli en 2007.

LA PAGODE : 57 bis rue de babylone - 75007 Paris
M° Saint-François Xavier ou Sèvres-Babylone
Tarif unique : 6,50 € - Cartes UGC/MK2 et Pass acceptés sous réserve

SAMEDI 22 MARS 2014
À 10H30

Au cinéma La Pagode
57 Bis Rue Babylone 75007 Paris

WELCOME IN VIENNA 3e partie



WELCOME IN VIENNA - 3e partie

Axel Corti réalisateur, Georg Troller scénariste - Autriche - 1986 - Noir et Blanc - 118 min - avec G. Barylli et J. Silberschneider.

On retrouve dans cet ultime volet de la trilogie Welcome in Vienna Freddy Wolff (Gabriel Barylli), le héros de Santa Fé, deuxième opus de la fresque d'Axel Corti, et Georg Stefan Troller. Le jeune homme, que l'on avait quitté à New-York après qu'il ait rejoint les troupes américaines, se trouve de nouveau en Europe. Il a survécu à trois années de combats, se liant entre-temps avec George Adler (Nicola Brieger), un Juif berlinois exilé aux États-Unis ayant lui aussi rallié l'armée américaine. Tandis que le film débute, tous deux se trouvent à la frontière occidentale de l'Allemagne à la fin de l'année 1944. Leur route les mènera quelques mois plus tard en Autriche : d'abord à Salzbourg puis bientôt à Vienne dont les Alliés prennent possession après l'effondrement du régime hitlérien en mai 1945.

LA PAGODE : 57 bis rue de babylone - 75007 Paris
M° Saint-François Xavier ou Sèvres-Babylone
Tarif unique : 6,50 € - Cartes UGC/MK2 et Pass acceptés sous réserve

LA SÉRIE : " CES RÉSISTANTS À NE PAS OUBLIER "

Résistants célèbres à la Libération mais tombés dans l'oubli.
Chaque séance est articulée autour d'un film et animée par un historien référent ou un témoin.

7 FÉVRIER 2014 À 14H30

à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

CASSIN, UNE VIE AU SERVICE DE L'HOMME

CASSIN, UNE VIE AU SERVICE DE L'HOMME

52 mn - réalisé par Aubin Hellot

Ce film, réalisé à partir d'archives, raconte à tous l'histoire du XX^e siècle en suivant le parcours de cet homme d'exception. Grand blessé de la Première Guerre mondiale, cette expérience marquera toute sa vie. Persuadé que seule, la solidarité internationale peut empêcher le retour à la guerre, il fonde un mouvement international d'anciens combattants qui lui vaut d'être délégué de la France à



Société des Nations. Il en démissionne après les accords de Munich. Dès juin 1940, il rejoint le général de Gaulle à Londres, où il devient juriste de la France libre : il rédige les accords Churchill de Gaulle qui définissent les relations de la France libre avec l'Angleterre. Président du Comité Juridique du Gouvernement Provisoire d'Alger, il joue un rôle central dans le rétablissement de la légalité républicaine. Après la libération, il est nommé vice-président du Conseil d'Etat, poste qu'il occupe de 1944 à 1960. Il est le principal inspirateur et rédacteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. En 1959, il devient membre de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Au Conseil d'Etat, au conseil Constitutionnel, à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, il accumule les titres et les tâches qui lui vaudront en 1968 le prix Nobel de la paix. Nul mieux que lui n'a compris que le respect des Droits de l'Homme et la paix étaient indissolubles, ce qu'il exprimera en disant il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les Droits de l'Homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit. Il meurt en 1976 et ses cendres sont transférées au Panthéon en 1987.

Avec la participation d'Antoine Prost, professeur émérite d'histoire, université de Paris I, auteur d'une biographie de René Cassin.

Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

5 rue Lobau 75004 Paris
M° Hôtel de Ville

Entrée libre

Réservation indispensable à
nicoledorra@gmail.com

17 MARS 2014 À 14H30

à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

PIERRE MENDÈS-FRANCE, FRANÇAIS LIBRE, HOMME LIBRE



PIERRE MENDÈS-FRANCE, FRANÇAIS LIBRE, HOMME LIBRE

Pierre Mendès France, plus jeune avocat de France en 1928, et plus jeune député en 1932, est un espoir du parti radical. Il fait partie du mouvement des jeunes turcs avec Jean Zay, Pierre Cot et d'autres. Il est intéressé par les questions économiques et financières. En 1939, il est bien décidé à se battre contre Hitler. Lieutenant de réserve, alors que son mandat de député lui permettrait d'obtenir un poste sans risque, il réclame une affectation au front. Il est nommé dans l'aviation au Levant. Au moment de la déroute il veut continuer le combat en Afrique du Nord et s'embarque avec son ami Jean Zay et d'autres parlementaires sur le Massilia.

Arrêté en août 40 au Maroc pour « désertion », il est transféré à Clermont Ferrand où il passe devant un tribunal militaire le 9 mai 41. Malgré les témoignages favorables de ses chefs, il est condamné à 6 ans de prison et à la dégradation et la perte de ses droits civils, civiques, et familiaux. Il réussit à s'évader en juin 41 et commence une longue traque qui s'achève en février 42 à Londres auprès du Général de Gaulle. Tenant à combattre, il intègre l'escadrille Lorraine. Sur ordre de De Gaulle, il est nommé commissaire aux finances du Comité français de Libération nationale d'Alger. Il représente la France à la conférence de Bretton Woods avant de devenir ministre de l'Economie nationale du Gouvernement provisoire de la République française en septembre 44. En désaccord avec René Pleven ministre des finances, et faute d'obtenir le soutien du général il démissionne le 6 avril 1945. Pierre Mendès France a toute sa vie ressenti sa condamnation de Clermont Ferrand comme une blessure inguérissable.

*Projection d'extraits de films en présence de Jean Louis Cremieux
Brilhac historien qui l'a bien connu, et de Michel Mendes France son
fils (sous réserve)*

Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris
5 rue Lobau 75004 Paris
M° Hôtel de Ville

Entrée libre
Réservation indispensable
nicoledorra@gmail.com

13 MARS 2014 À 14H

au Musée Jean Moulin

ROMAIN GARY, FRANÇAIS LIBRE
(sous réserve)

ROMAIN GARY, FRANÇAIS LIBRE



Musée Jean Moulin
23, Allée de la 2e DB Jardin Atlantique
(au dessus de la gare Montparnasse)
75015 Paris

Entrée libre
Réservation indispensable à
nicoledorra@gmail.com

CINÉ HISTOIRE

Association loi de 1901
Siège social : 8 rue Duplex 75015 Paris
E-mail : nicoledorra@gmail.com
Site internet : www.cinehistoire.fr

~~~~~

**That's all folks ! / C'est tout  
pour cette fois ci...**

## FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis... »  
pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)... mais ne comptez pas sur nous pour vous le dire !

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton offusqué voire scandalisé)

R/ et apparemment pas un ami de l'humour non plus ! Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX<sup>e</sup> siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !), la justice, le crime, le renseignement, la justice... Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

⇒ Ceci dit si vous ne voulez plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

en revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

La Lettre existe depuis 2008.

Pour consulter les *Lettres des deux dernières années*, il suffit d'aller sur le site CRIMINOCORPUS en cliquant sur ce lien :

<http://criminocorpus.hypotheses.org/category/politeia-police-gendarmerie/lettres-aux-amis-de-la-police>

Pour les *Lettres* antérieures à 2011, il suffit de les demander par mél.

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans ces domaines ... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences ... La *Lettre* ne fonctionnerait pas sans « information » ! ... Bien évidemment et conformément à la déontologie policière l'anonymat des « correspondants » (toujours « honorables ») est une règle d'or ! Merci de me signaler parutions, colloques, etc... qui peuvent intéresser les « amis » et merci aux « amis » qui me font suivre les informations intéressantes...

jMb